

Commune de Dechy

MODIFICATION N°1 du
PLAN LOCAL D'URBANISME
Plan de zonage n°1/2
1 / 5 000

Vu pour être annexé à la délibération du
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme modifié.

Fait à Dechy
Le Maire,

Etude réalisée par :

Environnement Conseil
Urbanisme Environnement Communication
Agence Nord
ZAC du Chevrement
2 rue des Mésanges
92280 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 47 37 34 30

Agence Sud
Espace Saint-Croix
2 rue Saint-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 66 65 55

Agence Ouest
Pôle d'activités Le Long Roussin
251 rue Clément Ader - 881 4
27000 Dornum
Tél : 03 83 35 33 18

www.audicé.com

Légende

Limite de zone

Limite de secteur

Espace Boisé Classé

Secteur de tassements et de glissements superficiels soumis à des prescriptions

Emplacement réservé

Eléments du patrimoine à protéger au titre de l'article L123-1-5-III,2°

Cheminement doux à conserver ou à créer au titre de l'article L123-1-5-IV,1°

Site potentiellement pollué devant faire l'objet d'un traitement

Espace contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue

Zone UB

Zone urbaine de densité moyenne

Secteur UEa

Secteur d'activités économiques à vocation principale d'artisanat, de services et de commerce

Secteur UEb

Secteur d'activités économiques à vocation principale d'industrie et de logistique

Zone UH

Zone urbaine dédiée aux équipements de santé

Zone A

Zone agricole

Secteur Ae

Secteur de développement éolien

Secteur Ap

Secteur de transition paysagère

Secteur Apr

Secteur de transition paysagère et couvert par un périmètre de protection de captage

Zone N

Zone naturelle et forestière

Secteur Ne

Secteur naturel de la sous-station SNCF

Secteur Nj

Secteur de jardins familiaux

Secteur NL

Secteur à vocation de loisirs

Secteur NLi

Secteur à vocation de loisirs et soumis à un aléa inondation

Secteur NLzh

Secteur à vocation de loisirs et concerné par les zones à dominante humide du SDAGE

Secteur Nr

Secteur couvert par un périmètre de protection de captage

Secteur Nrzh

Secteur couvert par un périmètre de protection de captage et concerné par les zones à dominante humide du SDAGE

Secteur Nzh

Secteur concerné par les zones à dominante humide du SDAGE

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	19 765 m²	Élargissement d'une route et aménagement d'une piste cyclable	Conseil Général du Nord

À titre d'information, la commune de Dechy est classée pour partie en zone de sensibilité très fortes et de nappes sub-affleurente. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions

À titre d'information, la commune de Dechy est classée en zone de fort risque d'érosion. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions

À titre d'information, la commune de Dechy est classée en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions

